

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE, SECTION DE MONTREUX

Procès-verbal de l'assemblée générale du vendredi 3 avril 1998 à 20h15 à la Maison Visinand, à Montreux

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de l'assemblée et chant
2. Liste des présences
3. Procès-verbal de la dernière assemblée générale
4. Admissions - Démissions
5. Rapports
 - a) du Président central
 - b) de la Présidente de la sous-section féminine
 - c) du Président technique
6. Rapports
 - a) du Caissier du Mémorial Gander
 - b) du Caissier de la section
 - c) des vérificateurs des comptes
7. Calendrier 1998
8. Cotisations
9. Budget 1998
10. Elections statutaires
11. Mémorial Arthur Gander
12. Fête Cantonale artistique filles
13. Sous-section féminine
14. Journal "Montreux-Gym"
15. Honorariat
16. Propositions et communications du comité
17. Propositions individuelles
18. Clôture de l'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ET CHANT

Le président, M. Francis Depallens, ouvre la séance, souhaite la cordiale bienvenue, remercie les membres pour leur présence (le chant est supprimé) et il a le plaisir de saluer plus particulièrement :

Notre président d'honneur, M. Florian Gret;

Nos membres d'honneur, Mme Yvette Depallens et M. André Blanc;

M. Pierre Chabloz, membre d'honneur et président honoraire de l'UEG;

Le doyen de l'assemblée, M. Louis Mingard.

La sous-section féminine, avec une forte délégation pour résoudre le point 13 de l'ordre du jour :
Mmes Christiane Fuhrer, Esther Suter, Anne-Catherine Boretti,
Henriette Vallotton, Véronique Perrin, Françoise Croset et Natacha Savicev.
Nos fidèles membres honoraires.

Cette assemblée a été convoquée par lettre du 10 mars 1998. Aucune remarque n'est formulée concernant l'ordre du jour; nous pouvons donc délibérer dans l'ordre prévu.

Les scrutateurs pour cette assemblée sont Franca Demartini et Claude Moura.

Hommage aux disparus

Nous avons été très touchés durant cette année par le décès de trois membres :
M. Richard Pletscher, sautoir d'honneur et membre honoraire de la section, décédé le 20 février 1998;
M. Maurice Gaudard, membre d'honneur de la section, décédé le 10 août 1997;
Mme Jacqueline Frey membre de la sous-section féminine, décédée le 13 mars 1998.
Quelques instants de silence sont observés pour honorer leur mémoire.

2. LISTE DES PRESENCES

Elle est signée par 3 membres d'honneur, 9 membres honoraires, 11 membres actives, 13 membres actifs, 7 représentantes de la sous-section féminine.

La majorité absolue est de 19.

Les excusés sont : Nicoletta Dessena, Eva Hefermehl, Caroline Vacchini, Yvan Chardonnens, Philippe Depallens, André Gruaz, Baptiste Saudan, Serge Thélin, Stéphane Thélin, René Tâche, Gérald Barbey, Bernard Barbezat, Firmin Berset, Marc-Henri Berset et Michel Dey.

3. PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 7 mars 1997 a été joint à la convocation du 10 mars 1997. Sa lecture n'est pas demandée et il est accepté sans modification, avec remerciements à son auteur.

4. ADMISSIONS - DEMISSIONS

Admissions

Trois gymnastes sont acceptés dans la section par les applaudissements de l'assemblée, ce sont :
Gabriella Bianchi, Claude Falbriard, et Irène Gruaz, membres actives;

Selon le point 13 de l'ordre du jour, la sous-section féminine est admise comme groupe de la section avec son effectif de 16 membres actives et 7 membres honoraires, ce sont :

Nelly Jost, qui est déjà membre d'honneur de la section;

Elsy Aellen, Marie Gret, Thérèse Hofer, Renée Moret, Josiane Pittet et Françoise Scheurer, membres honoraires;

Anne-Catherine Boretti, Nathalie Chapuis, Françoise Croset, Claudine Duperrex, Christiane Fuhrer, Claudine Gfeller, Jacqueline Ingold, Catherine Marclay, Raymonde Morisod, Mady Perret, Véronique Perrin, Nelly Rizzuto, Natacha Savicev, Esther Suter, Henriette Vallotton et Catherine Zingrich, actives.

Démissions

Trois gymnastes ont envoyé leur démission, ce sont :

Isabelle Blanc, Thierry Blanc et Gilles Repond.

Décès

Nous déplorons le décès de MM. Richard Pletscher et Maurice Gaudard.

Radiations

Deux gymnastes sont radiés, pour non-paiement des cotisations depuis trois ans, ce sont :
Sabrina Belpoliti et Natacha Milici.

La composition de la section est de :

	10 membres d'honneur
	25 membres honoraires
	27 membres actives
	26 membres actifs
	5 membres libres
	7 membres honoraires dames(y-compris Nelly Jost)
	16 membres actives dames
4 non travaillant } 3 travaillant }	plus environ : 80 jeunes gymnastes et 15 minis-gyms.

5. a. RAPPORT DU PRESIDENT CENTRAL

Notre président, M. Francis Depallens, ne parle pas en détails des résultats des concours qui seront commentés par le président technique mais il tient à rendre un hommage particulier à Irène Gruaz pour son titre de championne suisse au sol.

Il relève le travail effectué par la commission technique qui est vivement remerciée. Par la volonté des monitrices et moniteurs, notre société a décroché plusieurs places d'honneur.

M. Francis Depallens se déclare fatigué et a de la difficulté à tout concilier : les organisations de grandes manifestations, le stress des comités, les nouvelles structures, pour lesquelles il a eu beaucoup d'enthousiasme, etc. Le but de ces explications est l'annonce de son désir de démissionner de son poste de président pour la prochaine assemblée générale 1999.

Ce rapport se termine par des remerciements à tous les membres de la section pour leur aide et leur soutien, des vœux de pleins succès à la sous-section féminine pour le point 13 de l'ordre du jour et il remet un cadeau à la secrétaire.

5. b. RAPPORT DE LA PRESIDENTE DE LA SOUS-SECTION FEMININE

Mme Esther Suter, ~~présidente~~ de la sous-section féminine a des soucis au sujet de la baisse des présences aux leçons de gym (entre 7 et 13 gymnastes), c'est peu.

Les dames ont présenté un ballet en collaboration avec les actives à Bex, le 15 juin 1997 et à Meyrin, au début octobre, ainsi qu'à la soirée annuelle avec la société de Chailly.

Le groupe de volley-ball est également en difficulté; le manque d'effectif a, pour effet l'obligation de renoncer au prochain championnat AVGF.

Après quelques problèmes financiers avant le départ, le voyage en Thaïlande s'est bien déroulé. La récolte de fonds pour la recherche contre le cancer a rapporté Fr. 231.-. La situation financière est saine.

5. c. RAPPORT DU PRESIDENT TECHNIQUE

Notre président technique, Emmanuel Demartini, annonce qu'après une période d'adaptation, le nouveau dispositif technique fonctionne bien.

Le nombre des minis-gyms est en augmentation et atteint une douzaine de participants.

L'école de base a lieu tous les mercredis avec un bon effectif également.

En individuel, un grand nombre de très bons résultats ont été enregistrés et il serait trop long de les énumérer (une championne suisse, 5 champions et championnes vaudois etc.)

Les actives ont obtenu le 1er rang en agrès lors des journées AVGF et les actifs le 3e rang au sol lors des championnats romands.

Pas de résultat pour les seniors qui s'entraînent tous les mardis.

Des questions se posent quant à l'avenir des groupes actifs et actives qui ont des difficultés à regrouper un nombre suffisant de gymnastes de bon niveau.

Notre président technique termine son rapport en soulevant la question d'engagement de responsables techniques et administratifs professionnels, en ajoutant que nous n'en sommes pas encore là.

Les rapports 5a, 5b et 5c sont approuvés avec remerciements à leurs auteurs.

6. a. RAPPORT DU CAISSIER DU MEMORIAL GANDER

En accord avec Mlle Anne Depallens, caissière du Mémorial Gander, c'est M. Yves Depallens qui nous commente les comptes du Mémorial Gander. Malgré le versement d'un subside de la FSG, les comptes de cette manifestation ne sont pas équilibrés. Une des raisons est le manque de sponsoring qui, malgré de grands efforts de la part du CO, n'a pas atteint le chiffre qui aurait été nécessaire.

6. b. RAPPORT DU CAISSIER DE LA SECTION

M. Yves Depallens nous présente le détail des comptes de la section. Ceux-ci laissent apparaître une perte pour l'exercice 1997/1998. Ces pertes proviennent de la soirée, qui est déficitaire mais qui doit rester l'image de marque de notre société et du Journal "Montreux-Gym" dont le maintien sera proposé sous une autre forme au point 14 de l'ordre du jour.

6. c. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES

MM. Jean Muller, Florian Chapalay et Serge Thélin, membres de cette commission, ont effectué différents sondages dans les comptes de la section et ceux du Mémorial Gander 1997. Les pièces justificatives présentées correspondent aux écritures et les vérificateurs ont constaté que les comptes étaient tenus correctement. Ils proposent donc aux membres d'accepter lesdits comptes et de donner décharge aux caissiers : Anne Depallens pour le Mémorial Gander et Yves Depallens pour la section.

Les rapports 6a 6b et 6c sont acceptés à l'unanimité. Les caissiers sont déchargés avec remerciements pour leur travail clair et précis et encore des remerciements sont adressés aux vérificateurs Florian Chapalay et Serge Thélin et plus particulièrement au rapporteur de cette commission, M. Jean Muller.

7. CALENDRIER 1998

Le calendrier des concours et manifestations 1998 a été établi par le Président technique, sur la base des éléments fournis par les monitrices et moniteurs. Chaque membre voudra bien le conserver soigneusement car la présence de supporters lors des concours est toujours la bienvenue.

8. COTISATIONS

Les cotisations ne subissent pas de modifications. Elles se montent à :

- Fr. 80.- pour les jeunes gymnastes, artistiques et agrès filles et garçons;
- Fr. 80.- pour les étudiants et apprentis;
- Fr. 100.- pour les actives et actifs;
- Fr. 50.- pour les minis-gyms, par semestre.

9. BUDGET 1998

Le budget, présenté par Yves Depallens, est accepté.

10. ELECTIONS STATUTAIRES

Le président a reçu les démissions suivantes :
Isabelle Blanc, secrétaire des procès-verbaux;
Yves Depallens, caissier;

Andrea et Simona Rychtecky, monitrices des agrès filles; il est précisé qu'Andrea reste à disposition pour fonctionner comme juge jusqu'en 2001.

Suite à ce qui précède, la composition du comité, acceptée à l'unanimité, est la suivante :

Comité administratif

Président d'honneur :	Florian Gret
Présidente d'honneur	Nelly Jost, selon le point 13 de l'ordre du jour
Président central :	Francis Depallens
Vice-président :	André Blanc
Président technique :	Emmanuel Demartini
Finances :	Francis Depallens, par intérim
Secrétariat + PV :	Judith Bron
Membres :	André Gruaz
	Esther Suter, selon le point 13 de l'ordre du jour
Chef du matériel :	Marc-Henri Berset
Archiviste :	Pierre-François Boretti
Cantiniers :	Claude Moura, Jean Muller
Porte drapeau :	Stéphane Thélén

Caissière du Mémorial Gander : Anne Depallens

Comité technique

Minis-gyms :	Yvette Depallens, Margrit Blanc
Ecole de base :	Anne Depallens, Maria Calvo, Christelle Comtesse
Intro mixte :	Valérie Wicht, Christelle Fernandes
Agrès filles :	Yasmine Baillif, Christelle Fernandes
Agrès garçons :	Florian Chapalay, Tiago Valentim
Artistiques filles :	Franca Demartini, Nicola Vacchini, Janine Bertschy, Valérie Wicht
Artistiques garçons :	Emmanuel Demartini, Stéphane Thélén
Actives :	Franca Demartini
Actifs :	Laurent Demartini
Dames :	Henriette Vallotton, selon le point 13 de l'ordre du jour
Seniors :	Michel Dey

Commission Presse et Propagande : elle reste provisoirement composée comme suit :

Président :	Pierre Gex
Membres :	Florian Gret, Yvette Depallens, Pierre-François Boretti, Cédric Blanc, André Gruaz, René Tâche et Judith Bron
	<u>Formation de la commission d'étude du nouveau projet :</u>
	Laurent Demartini, André Gruaz et Elena Dessena

Commission de vérification des comptes

Rapporteur :	Jean Muller
Vérificateur :	Serge Thélén
Suppléant :	Florian Chapalay

Commission des honoraires

Florian Gret, Louis Mingard.

11. MEMORIAL ARTHUR GANDER

Voici les propos de M. Francis Depallens, président de la section :

" Avant de passer la parole aux responsables du Gander, permettez-moi de vous faire part de mes impressions.

Après les résultats financiers dont vous avez tous pris connaissance,

Que doit-on faire ? Continuer ou arrêter ?

Bien sûr arrêter serait la solution la plus facile.

Continuer, cela veut dire se remettre en question. Repartir sous une autre forme - Repartir sur d'autres bases - Former un groupe de professionnels indépendants de la société.

Nous ne pouvons plus assurer ces responsabilités importantes, nous prenons trop de risques.

Donc le plus urgent actuellement c'est de former un nouveau petit groupe de travail qui étudie, réfléchit sous quelle forme l'on pourrait continuer "

Puis nous prenons connaissance de la lettre de démission de M. Luigi Demartini, président du CO.

La discussion est ouverte.

Yves Depallens

regrette l'absence du président du CO, M. Luigi Demartini. Cette manifestation doit vivre, il faut en prendre conscience et former un petit groupe motivé et se mobiliser. M. Yves Depallens est prêt à faire partie du comité d'études et il envisage en premier lieu de prendre contact avec la FSG puis l'UEG.

Pierre Chabloz

souhaite que le Mémorial Gander reste à Montreux et la question est de savoir sous quelle forme afin d'alléger les finances. Il a eu des contacts avec M. Luigi Demartini pour l'élaboration d'un projet de concours et il attend un rendez-vous avec la responsable de la gymnastique artistique féminine de l'UEG à Thonon. La création d'une société d'organisation serait la solution pour ne pas mettre les finances de la section en risques. M. Chabloz est prêt à organiser les contacts que le groupe de travail souhaite.

Emmanuel Demartini

est du même avis : le Mémorial Gander devrait encore être organisé à Montreux. Son souci est que si les mêmes personnes dirigent le Mémorial et la section, celles-ci risquent de délaisser la société car il est difficile de mener à bien deux grosses tâches.

André Blanc

annonce qu'au sein de l'Administration communale, le Mémorial Gander fait partie des réflexions. S'il a bien compris M. Emmanuel Demartini, il faudrait des dirigeants hors société. Cependant si l'intérêt vient de l'extérieur de la section, il faut aussi qu'il soit à l'intérieur et la question est de savoir si nos jeunes s'intéressent à cette manifestation.

La Municipalité s'engagera à traiter le Mémorial Gander à deux conditions :

- *La séparation de la section, c'est la solution à adopter le plus rapidement possible car un organisme indépendant est nécessaire;*
- *La formule d'organisation doit être revue.*

Laurent Demartini

est d'avis qu'il y a des gens surchargés de travail en tant que gymnastes et membres du comité de la section. Pour l'étude d'un nouveau concept du Mémorial, il est certain qu'il faut de la compétence et de la disponibilité; c'est pourquoi il pense que l'appartenance hors société est envisageable. Il ne veut pas stopper le Mémorial avant d'avoir essayé de pousser la réflexion et il est intéressé à faire partie de la commission d'étude.

Franca Demartini

pose une question : si le Mémorial est un organisme séparé, s'agit-il toujours de bénévolat ?

Yves Depallens

est certain de trouver des personnes motivées, mais évidemment à deux (Laurent Demartini et lui-même) nous n'y arriverons pas. Il est déçu que le président démissionnaire ait pris des contacts pour le futur Mémorial sans en avoir averti la section.

Un comité indépendant est maintenant nécessaire et il faut établir des statuts pour régler l'avoir du Mémorial Gander.

La force d'une ville est ses manifestations et la Municipalité devrait entrer dans le partenariat.

André Blanc

est heureux d'entendre les propos de M. Yves Depallens. Sans dénigrer le travail qui a été fait, il faut maintenant des collaborateurs pour le futur. Il est nécessaire d'établir un projet aussi vite que possible et le présenter à l'assemblée d'automne.

Pour terminer, M. André Blanc est prêt à faire partie de la commission d'étude du projet.

Pierre Chabloz

est navré d'avoir apporté l'amertume chez certains et donne une précision : Si le rendez-vous avec la responsable de Thonon a lieu, il a été préalablement convenu avec M. Luigi Demartini, que la section serait avertie et représentée par un membre du comité à cette occasion.

Francis Depallens

demande à M. Pierre Chabloz s'il est disposé à faire partie de la commission d'étude. Comme il l'a dit plus haut, M. Pierre Chabloz est prêt à établir les contacts nécessaires.

Emmanuel Demartini

est certain que si son père cherche à établir des contacts, c'est uniquement dans le but que le Mémorial Gander reste à Montreux, sans nuire à la commission d'étude.

Francis Depallens

propose, pour terminer ce point crucial de l'ordre du jour, de faire confiance aux jeunes pour étudier un nouveau concept de cette manifestation. Un projet devra être présenté à l'assemblée d'automne.

La formation de la commission d'étude est : Yves Depallens, Laurent Demartini, André Blanc + un ou deux collaborateurs à trouver et Pierre Chabloz, en tant que personne de contacts.

12. FETE CANTONALE ARTISTIQUE FILLES

Cette fête cantonale aura lieu à la salle omnisports les 25 et 26 avril 1998 avec 308 gymnastes inscrites. Le comité d'organisation est formé par des parents de gymnastes, sous la présidence de M. Laurent Demartini, qui déclare que le but premier n'est pas de faire à tout prix des bénéfices, mais d'offrir aux gymnastes une aire de compétition digne de compétition internationale, avec des prix intéressants. Il espère tout de même que le budget soit bien équilibré de façon à renflouer quelque peu les finances de la section.

Quelques collaborateurs sont encore cherchés et le CO compte sur les membres de la section, soit pour travailler, soit pour venir encourager les concurrentes.

13. SOUS-SECTION FEMININE

Le président, M. Francis Depallens, nous donne lecture d'une lettre de la sous-section féminine du 10 février 1998. Cette dernière demande de faire partie intégrante de la FSG section de Montreux, par la création d'un groupe sous la dénomination de groupe "dames". Une lettre de l'AVGF du 31 mars 1998 approuve la demande de la sous-section. La parole est donnée à Mme Christiane Fuhrer, qui nous donne un complément d'informations.

La discussion est ouverte.

André Blanc

est heureux que les dames désirent faire partie intégrante de la section. Cependant il remarque un vice de forme dans les termes évoqués concernant la fortune, de l'ordre de Fr. 8'000.-, appartenant à la sous-section. Les art. 40 et 41 des statuts des dames, précisent qu'en cas de dissolution, la fortune doit être conservée jusqu'au jour où sera recrée une nouvelle société poursuivant le même but. Dans la situation présente, il ne s'agit pas d'une dissolution mais bien d'une fusion. Selon l'art. 11.1 des statuts de la section, il est possible d'étendre les activités par la constitution d'un groupe de dames. Dans ces conditions, il s'agit bien d'un groupe supplémentaire et la fortune devient un pot commun, duquel nous ne pouvons réserver une part à un groupe.

Florian Gret

fait remarquer que nous revenons comme "dans le temps" car à l'époque, les dames faisaient partie de la section et c'est elles qui ont décidé de partir.

Christiane Fuhrer

pensait que l'argent des dames serait réservé à ce groupe, pour l'achat de son matériel.

Yves Depallens

L'argent appartient à tous les membres. Les achats doivent être prévus au budget comme pour les autres groupes. Ensuite de quoi, dit budget doit être accepté par l'assemblée générale. L'activité du groupe sera pris en charge par la section, qui a du reste déjà payé, à plusieurs reprises, l'acquisition de matériel.

Emmanuel Demartini

Le groupe, qui le désire, peut faire une recherche de fonds qui lui reste acquis.

Yves Depallens

apporte une précision. A un moment donné, il y avait trop de "caisses noires" de groupes J+S ou autres. Tout cet argent a été regroupé pour investir et rémunérer les moniteurs. Par contre, il est toujours possible qu'un groupe fasse une recherche de fonds ou un parrainage pour le financement d'un but précis, un camp par exemple.

Christiane Fuhrer

est d'accord, après toutes ces explications que le but poursuivi ne change pas et qu'il s'agit bien d'une fusion et non d'une dissolution.

Yves Depallens

pense que l'on pourrait intégrer les dames avec une réserve jusqu'en l'an 2000, date à laquelle elles seront obligées de fusionner.

Nicola Vacchini

pense que nous ne pouvons intégrer les dames si l'on bloque leur fortune.

Claude Moura

remarque que les dames possèdent une fortune de l'ordre de Fr. 8'000.- et que la section en a davantage.

André Blanc

propose qu'après tous ces avis, l'assemblée accepte ou refuse l'admission d'un groupe "dames" puis le comité confirmera la décision.

Francis Depallens

pose la question quant à l'acceptation du groupe "dames".

A l'unanimité l'assemblée accepte, par applaudissements, la fusion de la sous-section et la création d'un groupe "dames" dans la section; la fortune sera virée sur le compte de la section.

Mme Esther Suter accepte de faire partie du comité de la section.

14. JOURNAL "MONTREUX-GYM"

Laurent Demartini

s'est penché sur la forme et le coût d'une nouvelle conception du Montreux-Gym selon les critères qui suivent :

Parution :	5 fois par année (début des mois de mai, juillet, octobre, décembre et février)
Distribution :	aux membres de la section, aux sympathisants et dans les commerces
Contenu :	classer les rubriques par groupes et condenser les résultats des concours
Expédition :	sous enveloppes
Conception :	6 pages format A4
Coût :	Fr. 900.- le numéro
Financement :	5 partenaires à Fr. 500.- et 10 "bonnes adresses" à Fr. 100.-
Matériel :	PC récent, imprimante, scanner, pour effectuer un travail sur disquette

Le numéro d'essai (sans numéro) pourrait sortir pour le 3 juillet 1998.

Pierre Gex

est d'avis qu'il faut trouver une nouvelle solution, puisque le journal est trop onéreux. Selon la présentation faite par M. Laurent Demartini, il s'agit d'un immense travail et il pense qu'il faudrait une personne rétribuée pour cette tâche. D'autre part M. Pierre Gex souhaite que la totalité de l'ancienne commission "PP" soit convoquée pour la préparation du numéro d'essai.

Après ces discussions, la proposition de présenter un numéro d'essai est acceptée, Le "Montreux-Gym" No 0 paraîtra sans investissement.

15. HONORARIAT

Aucun membre ne remplit les conditions cette année.

16. PROPOSITIONS ET COMMUNICATIONS DU COMITE

Loto

M. Francis Depallens annonce que le loto a bien marché et rapporté la belle somme d'environ Fr. 5'000.-. Après les mauvaises expériences des lotos "fribourgeois", notre président a l'impression qu'il va y avoir des problèmes avec la Maison des Congrès pour cette année. Il s'est approché du Casino pour discuter des conditions et il semblerait que nous pourrions obtenir la gratuité de la salle. Le prix des consommations et la location des appareils techniques sont encore à discuter. A l'unanimité M. Francis Depallens est autorisé à avancer dans les pourparlers avec le Casino.

Voyage des artistiques à Los Angeles

Lors du Mémorial Gander, M. André Gruaz s'est lié d'amitié avec l'entraîneur des USA. qui a invité les artistiques de Montreux à se déplacer à Los Angeles pour un camp d'entraînement. André Gruaz et Nicola Vacchini ont fait un voyage de préparation; maintenant le projet est devenu réalité et huit gymnastes montreusiens auront le privilège de se rendre à Los Angeles. Du point de vue financier, plusieurs solutions de recherches de fonds seront envisagées. Comme pour tout camp, la section participera par un subsidé à l'appréciation du comité.

Soirée de la Montreusienne

M. Francis Depallens cherche six à huit personnes pour tenir la cantine lors de la soirée de la Montreusienne, le samedi 18 avril 1998 à Chernex.

17. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

M. Pierre Chabloz annonce une manifestation à Vevey : la Coupe Nissan de trampoline qui aura lieu les 21 et 22 août 1998.

18. CLOTURE DE L'ASSEMBLEE ET CHANT

Le préside d'honneur, M. Florian Gret, félicite de M. Francis Depallens pour la présidence de cette assemblée compliquée avec des points d'une grande importance.

M. Claude Moura remercie le président pour son travail et lui remet un cadeau.

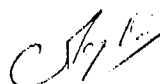
Le président, Francis Depallens, lève la séance à 23h30 par des remerciements à chacun. Il donne encore la parole à notre président d'honneur, M. Florian Gret, pour le chant final.

Montreux, le 3 avril 1998

FEDERATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
SECTION DE MONTREUX

Le président

La secrétaire



Francis Depallens



Judith Bron

Membres d'honneur :

Bangerter Max _____
 Blanc André J. Blanc _____
 Cevey Jean-Jacques _____
 Chabloz Pierre P. Chabloz _____
 Demartini Luigi _____
 Depallens Yvette Y. Depallens _____
 Gaudard Maurice _____
 Jost Nelly _____
 Mayor Roger _____
 Schneider Walter _____
 Tâche René excusé _____

Membres libres

Berset Joseph _____
 Jost Marcel _____
 Matthiessen Ferdinand _____
 Spozio Gérard _____
 Weisser Samuel _____

Invités

G. Suter C. Fuchs _____
ABoretli Jérome Ben _____
F. Craxet N. Souver _____
H. Walther _____

Membres honoraires :

Barbey Géraud excusé _____
 Barbezat Bernard excusé _____
 Bays Marius _____
 Berset Firmin excusé _____
 Berset Jules J. Berset _____
 Berset Marc-Henri excusé _____
 Binggeli Pierre _____
 Bonfantini Pierre _____
 Boretti Pierre-François P-FB, TL _____
 Dey Michel excusé _____
 Dumas Pierre-Alain _____
 Gex Pierre P. Gex _____
 Graf Jacques _____
 Gret Bernard _____
 Gret Florian F. Gret _____
 Gyger Arnold _____
 Jost Hans _____
 Jost Jean-Pierre _____
 Jost Werner _____
 Mermod Henri M. Mermod _____
 Mingard Louis L. Mingard _____
 Moura Claude C. Moura _____
 Muller Jean J. Müller _____
 Tichelli René _____
 Walker Hans H. Walker _____

Membres activesBaillif Yasmine Y Baillif

Belpoliti Sabrina _____

Blanc Isabelle _____

Blanc Margrit M. BlancBron Judith J. BronCalvo Maria Maria Calvo

Canale Maria _____

Comtesse Christelle C. ComtesseDemartini Franca F. DemartiniDepallens Anne A. DepallensDessena Elena E. DessenaDessena Nicoletta excuséeFernandes Christelle C. Fernandes

Franchini Catherine _____

Gruaz Mélanie _____

Hefermehl Eva excusée

Held Janet _____

Lagreca Sandra _____

Lasserre Bénédicte _____

Laub Fabienne _____

Meylan Christine _____

Milici Natacha _____

Repond Mélanie _____

Rychtecky Andrea A. RychteckyRychtecky Simona S. RychteckyVacchini Caroline excusée

Wicht Valérie _____

Membres actifs

Aeschbach Félix _____

Blanc Cédric C. Blanc

Blanc Thierry _____

Chapalay Florian F. ChapalayChardonnens Yvan excusé

Comtesse Gérard _____

Comtesse Grégoire G. ComtesseDemartini Emmanuel E. DemartiniDemartini Laurent L. DemartiniDepallens Francis F. DepallensDepallens Philippe excuséDepallens Yves Y. Depallens

Depasquale Laurent _____

Dreyer Andreas A. DreyerGruaz André excuséHefermehl Christian C. HefermehlHenchoz Christian C. Henchoz

Jaccard Cédric _____

Merian Thierry _____

Mostacci Alexandre _____

Repond Gilles _____

Rochat Jean-Claude J. RochatSaudan Baptiste excusé

Tempesta Jean-Marc _____

Thélin Serge excuséThélin Stéphane excuséVacchini Nicola N. VacchiniValentim Tiago T. Valentim